

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2012  
DELIBERATION N°2012-72

**OBJET : Modification de l'annexe aux statuts de l'Université.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 27,

**DECIDE**

**D'APPROUVER à l'unanimité** la modification de l'annexe aux statuts de l'Université.

Fait à Tours, le 15 novembre 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT